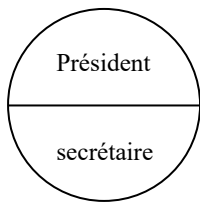


# **Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 18 mai 2021**, à 19 h 30, par visioconférence.

## **Sont présents, mesdames et messieurs :**

Arsenault, Julie,  
Bellefleur, Cindy,  
Bourgeois, Elen,  
Brennan, Stéphane,  
Caron, Nicolas,  
Côté, Daniel,  
Fontaine, Daniel,

Ladouceur, Jean-Claude,  
Laplante, Daniel,  
Ménard, Sylvie,  
Moore, Josianne,  
Néron, Line,  
St-Germain, Karina.

## **Était absent, monsieur :**

Chaput, Pierre-Luc.

## **Sont aussi présents, mesdames et messieurs :**

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,  
Camirand, Daniel, secrétaire général et directeur général adjoint,  
Langelier, Chantal, membre du personnel cadre participant,  
Prévèreault, Nancy, directrice générale adjointe.

## **Sont invités, madame et messieurs :**

Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,  
Lussier, Sylvain, directeur du Centre de formation des Maskoutains et des Services éducatifs de la formation aux adultes,  
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles.

## **Ouverture de la séance**

M<sup>me</sup> Julie Arsenault, présidente, procède à l'ouverture de la séance.

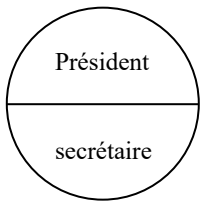
## **Adoption de l'ordre du jour**

M. Jean-Claude Ladouceur propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## **Période de questions**

Aucune question.

CA-21-05-44



## **Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

### **Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mars 2021**

CA-21-05-45

M. Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 23 mars 2021 en modifiant les présences afin que M. Daniel Côté soit inscrit comme étant absent.

### **Information et reddition de comptes**

CA-21-05-46

M. Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu de prendre acte des informations et des rapports de reddition de comptes déposés. Ceux-ci portent sur les points suivants :

- Suivi de la rencontre du comité d'éthique et de gouvernance du 4 mai 2021;
- Suivi de la rencontre du comité de vérification du 10 mai 2021;
- Suivi des rencontres du comité des ressources humaines du 6 avril et du 4 mai 2021;
- Reddition de comptes trimestrielle sur l'octroi de contrats et les modifications de plus de 10%;
- Reddition de comptes sur le nombre d'élèves à la formation générale des adultes;
- Reddition de comptes sur la radiation des mauvaises créances de plus de 5 000 \$;
- Démission d'un cadre.

### **Démission d'un membre du conseil d'administration**

Le secrétaire général informe les membres de la réception de la lettre de démission de madame Ericka Pelletier à titre de membre du conseil d'administration. Cette démission est effective au 3 mai 2021. Madame Pelletier occupait un poste de représentante de la communauté.

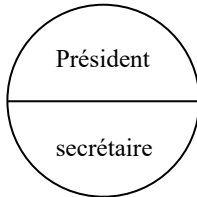
### **Encadrement budgétaire 2021-2022**

CONSIDÉRANT que l'article 472 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que :

*le ministre établit annuellement, après consultation des centres de services scolaires, et soumet à l'approbation du Conseil du trésor des règles budgétaires pour déterminer le montant des dépenses de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette qui est admissible aux subventions à allouer aux centres de services scolaires et au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal. Ces règles budgétaires doivent être établies de façon à prévoir, relativement à l'allocation des subventions pour les dépenses de fonctionnement des centres de services scolaires, une répartition équitable. [...];*

CONSIDÉRANT le projet des règles budgétaires 2021-2022 ainsi que les paramètres de consultation de financement reçus du MÉQ ;

**Livre des délibérations du conseil d'administration  
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**



CONSIDÉRANT qu'il s'avère important d'établir l'encadrement budgétaire 2021-2022 pour l'élaboration, d'ici le 30 juin 2021, du budget initial du Centre de services scolaire ainsi que des budgets des établissements et des services ;

CONSIDÉRANT les consultations menées notamment auprès du comité de répartition des ressources et du comité consultatif de gestion ;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée au comité de vérification le 10 mai dernier;

Madame Cindy Bellefleur propose et il est unanimement résolu d'adopter l'encadrement budgétaire pour l'année financière 2021-2022.

CA-21-05-47

**Adoption de la *Politique 503 – Politique sur les services alimentaires et les saines habitudes de vie « Manger mieux et bouger plus »***

Monsieur Daniel Côté propose et il est unanimement résolu d'adopter la *Politique 503 – Politique sur les services alimentaires et les saines habitudes de vie « Manger mieux et bouger plus »*.

CA-21-05-48

**Nomination d'un membre au comité de vérification**

Un poste étant devenu vacant au sein du comité de vérification à la suite du départ de madame Ericka Pelletier, la présidente demande si des membres ont de l'intérêt à occuper ce poste. Madame Cindy Bellefleur manifeste son intérêt.

Monsieur Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu de nommer madame Cindy Bellefleur au comité de vérification.

CA-21-05-49

**Rapport du directeur général**

M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

**Levée de la séance**

M. Daniel Côté propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance.

CA-21-05-50

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général